Diaporama présentant le Tir Sportif à l'UFOLEP

Extrait du règlement technique général et du règlement des compétitions nationales

Cliquer entre chaque diapositive



Commission Nationale Sportive

TIR SPORTIF

Le tir Sportif à l'Ufolep c'est:

4 Catégories:

René Goût Henri Ternois Maurice Pelletier Guy Chapuis



Hiver et Été

1 Critérium:

Disciplines Nouvelles



3 Échelons:

Départemental Régional National

Les catégories

Henri TERNOIS

Pour les carabiniers et pistoliers

Licenciés Ufolep Licenciés Ufolep+FFT sous conditions René GOUT

Pour les carabiniers

Licenciés Ufolep Licenciés Ufolep+FFT

Maurice PELLETIER

Pour les pistoliers

Licenciés Ufolep Licenciés Ufolep+FFT Guy CHAPUIS

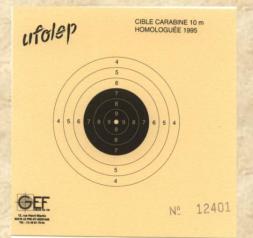
Pour les catégories jeunes « l'été »

Licenciés Ufolep Licenciés Ufolep et FFT

Les cibles 10 m

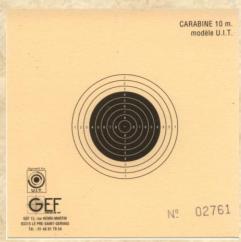
Carabine
TERNOIS
CHAPUIS





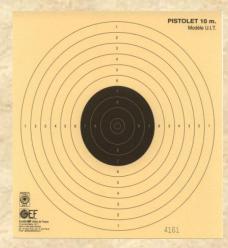
Carabine GOÛT





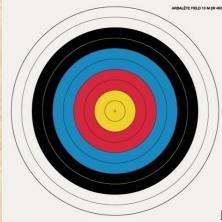
Pistolet:
PELLETIER
TERNOIS
CHAPUIS





Arbalète FIELD





Les cibles 25 et 50 m, Ball Trap

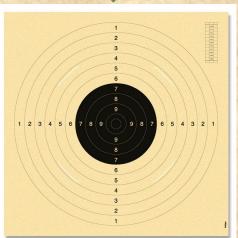
Pistolet Standard
et
Poudre Noire:
Pistolet
Revolver
Fusil
Cible C50

Pistolet Libre et Carabine Poudre Noire

<u>Cible C50</u> Réduite à 25m Carabine 50m

Ball Trap

















Particularités dans les catégories

- Un tireur uniquement licencié UFOLEP peut tirer dans toutes les catégories: Ternois, Goût, Pelletier, et Chapuis.
- Un tireur à double licence UFOLEP + FFT et participant aux compétitions FFTir tire dans les catégories: Goût et Chapuis (pour les carabiniers) et PELLETIER et Chapuis (pour les pistoliers). Il ne peut donc tirer en Ternois.
- Un tireur à double licence et <u>ne participant</u> pas aux compétitions FFTir peut tirer en catégorie TERNOIS sous couvert d'une déclaration sur l'honneur du président de son association certifiant qu'il ne participe à aucune compétition FFT.
- Pour le championnat Hiver le jeune Pistolier (en 13-16 ans) à simple ou double licence peut tirer sans distinction de catégorie (Pelletier et/ou Ternois, les cartons étant les mêmes), il peut donc tirer les matchs qualificatifs (départemental et régional) en Ternois ou en Pelletier, voire les deux. Par contre il devra choisir de tirer en Ternois ou en Pelletier pour la finale Nationale.

Changement de division

• Dans chaque discipline un tireur peut tirer dans la division supérieure (pour tout le championnat). Il ne peut donc plus lors de ce même championnat tirer dans sa division d'origine.

Sur classement des jeunes

- Un jeune (11-12 ans, 13-14 ans ou 15-16 ans) peut tirer en catégorie d'âge supérieure sous couvert d'un <u>certificat médical</u> simple pour un sur classement d'une année. (ex: jeune de 12 ans voulant tirer en 13-14 ans)
- Pour un sur classement de deux années (exceptionnel) ce certificat médical devra être délivré par un médecin fédéral ou médecin du sport. (ex: jeune de 11 ans voulant tirer en 13-14 ans)

La catégorie René GOUT (carabiniers à double licence participant aux compétitions FFT, carabiniers à simple licence Ufolep)



Disciplines

Carabine 10 m Hiver

- 1ère Division
- 2ème Division
- 3ème Division
- 13-16 ans

<u>Carabine 10 m Eté</u>

- 1ère Division
- 2ème Division
- 3^{ème} Division
- Féminines
- 55 ans et +
- 15-16 ans
- 13-14 ans

Carabine 50 m été

- 1ère Division
- 2ème Division
- 3ème Division
- 13-16 ans

La catégorie Henri TERNOIS

(carabiniers et pistoliers à simple licence Ufolep, et à double licence sous conditions)



Disciplines

Carabine 10 m Hiver

- Excellence
- Honneur
- Promotion
- 13-16 ans

Carabine 10 m Eté

- Excellence
- Honneur
- Promotion

Pistolet 10 m Hiver

- Excellence
- Honneur
- Promotion
- 13-16 ans

Pistolet 10 m Eté

- Excellence
- Honneur
- Promotion

Carabine 50 m Eté

- Excellence
- Honneur
- Promotion

La catégorie Maurice PELLETIER (pistoliers à double licence participant aux compétitions FFT, pistoliers à simple licence Ufolep)



Pistolet 10 m Hiver

- 1ère Division
- · 2ème Division
- · 3ème Division
- 13-16 ans

Pistolet 10 m Eté

- · 1ère Division
- · 2ème Division
- · 3ème Division
- 15-16 ans
- 13-14 ans

La catégorie Guy CHAPUIS (jeunes l'été)



Disciplines

Carabine 10 m Eté

- 10 ans et moins potence fixe (ne participe pas à la finale nationale)
- 11-12 ans potence mobile

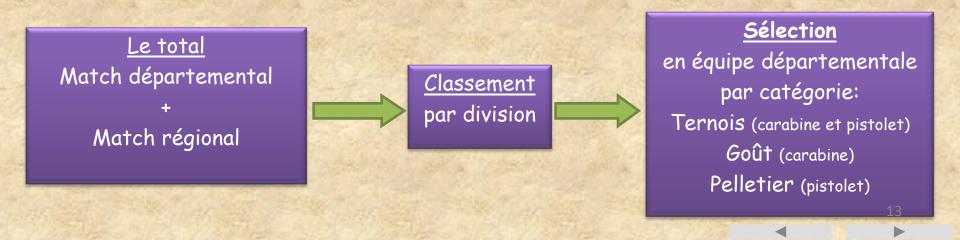
Pistolet 10 m Eté

- 10 ans et moins potence fixe (ne participe pas à la finale nationale)
- 11-12 ans
 potence mobile

Le Championnat National Hiver



Processus de qualification



La Finale du Championnat National Hiver

- C'est une compétition <u>d'équipes départementales</u> dans les catégories, Goût, Ternois et Pelletier, composées <u>d'au moins 3 tireurs de 3 divisions différentes</u>. (4 divisions différentes si l'équipe est composée de 4 tireurs)
- Tous les tireurs tirent un match de 30 plombs le samedi.
- Le classement s'effectue sur le total des 3 meilleurs scores de l'équipe du samedi.
- En fin de journée les 8 meilleurs tireurs de chaque division sont qualifiés pour la finale du dimanche matin.
- Classement individuel par division.



Carabine 10 m Ternois Cara

1 tireur Excellence 1 tireur Honneur 1 tireur Promotion 1 tireur de 13-16 ans



Carabine 10 m Goût

1 tireur 1^{ère} Division 1 tireur 2^{ème} Division 1 tireur 3^{ème} Division 1 tireur de 13-16 ans



Pistolet 10 m Ternois

1 tireur Excellence 1 tireur Honneur 1 tireur Promotion 1 tireur de 13-16 ans



Pistolet 10 m Pelletier

1 tireur 1^{ère} Division 1 tireur 2^{ème} Division 1 tireur 3^{ème} Division 1 tireur de 13-16 ans

Le nombre d'équipes qualifiées est calculé par les responsables nationaux de chaque discipline en rapport avec le nombre de postes de tir disponibles.

Le Championnat National Eté

Disciplines

Carabine 10 m Ternois

- Excellence
- Honneur
- Promotion
- Féminines
- 55 ans et +
- 15-16 ans
- 13-14 ans

Pistolet 10 m Ternois

- Excellence
- Honneur
- Promotion

Carabine 50 m Ternois

- Excellence
- Honneur
- Promotion

Pistolet 25m Standard

- 1ère Division
- 2ème Division
- 3ème Division

Carabine 10 m Goût

- 1ère Division
- · 2ème Division
- 3ème Division

Pistolet 10 m Pelletier

- 1ère Division
- 2^{ème} Division
- 3ème Division
- 15-16 ans
- 13-14 ans

Carabine 50 m Goût

- 1ère Division
- 2ème Division
- 3ème Division
- 13-16 ans

<u>Pistolet 25m Libre</u>

- lère Division
- 2ème Division
- 3ème Division

Carabine 10 m Chapuis

11-12 ans

<u>Pistolet 10 m Chapuis</u>

11-12 ans

La Finale du Championnat National Eté

C'est une compétition <u>d'équipes de club</u> dans les catégories, Goût, Ternois, Pelletier, et Chapuis, par division, composées de 3 à 4 tireurs.

Le classement s'effectue à l'addition des 3 meilleurs scores de l'équipe.

Classement individuel par division

Un tireur ne peut participer au maximum qu'à deux tirs dans chaque discipline.

La qualification

- Le responsable national de chaque discipline établit un classement des équipes et des individuels par division après les matchs départementaux et régionaux.
- Qualification des équipes: d'après le classement établi sur le total des points du match départemental + le total des points du match régional.
- Des individuels sont également qualifiés sur le même principe que les équipes.

Pour participer à la finale nationale, chaque tireur individuel ou d'équipe devra avoir participé aux matchs <u>départemental et régional</u>.

Le Critérium National Disciplines Nouvelles

Disciplines



Arbalète Field Match

(arme de poids <= à 10 kg)

- 1^{ère} Division
- 2ème Division

Arbalète Field Loisir

(arme de poids <= à 4 kg)

- 17 ans et +
- 13-16 ans

Ball-trap

17 ans et +

Poudre Noire

• 17 ans et +

<u>Disciplines:</u>

- Carabine 1 coup
- Fusil 1 coup
- Pistolet 1 coup
- Révolver 5 coups

La Finale du Critérium National Disciplines Nouvelles

C'est une compétition <u>d'équipes de club</u> dans chaque arme et composées de 3 à 4 tireurs.

Le classement s'effectue à l'addition des 3 meilleurs scores.

Classement individuel par division ou discipline

La qualification

- •Le responsable national de chaque discipline établit un classement des équipes par division après les matchs départementaux et régionaux.
- Qualification des équipes: d'après le classement établi sur le total des points du match départemental + le total des points du match régional.

Pour participer à la finale nationale, chaque tireur devra avoir participé aux matchs <u>départemental et régional</u>

Classement national des tireurs 10m

- A la fin de chaque saison sportive les responsables nationaux de chaque discipline établissent une moyenne des tirs pour chaque tireur dans chaque discipline et catégorie.
- Cette moyenne permet de classer le tireur dans les divisions suivant les points d'accès.(voir tableau annexe)
- En dehors du calcul de la moyenne, un tireur pourra être reclassé en division supérieure quand il aura fait un score supérieur ou égal de +10 points de sa division lors d'une finale nationale. (hiver et/ou été).

Carabine 10 m TERNOIS



<u>Championnat Hiver</u> + <u>Championnat Eté</u>

Départemental Régional Finale Nationale (2 matchs possibles l'hiver)



Moyenne des scores (7 matchs possibles)



Classement suivant la grille Carabine 10m Ternois

(cf Tableau annexe en début de saison)

Carabine 10 m GOUT



<u>Championnat Hiver</u> + <u>Championnat Eté</u>

Départemental Régional Finale Nationale (2 matchs possibles l'hiver)



Moyenne des scores (7 matchs possibles)



Classement suivant la grille
Carabine 10m Goût

(cf Tableau annexe en début de saison)

Pistolet 10 m TERNOIS et PELLETIER



<u>Championnat Hiver</u> + <u>Championnat Eté</u>

Départemental Régional Finale Nationale (2 matchs possibles l'hiver)

Les cartons étant les mêmes en Ternois et Pelletier, tous les matchs comptent pour le calcul



Moyenne des scores (14 matchs possibles)

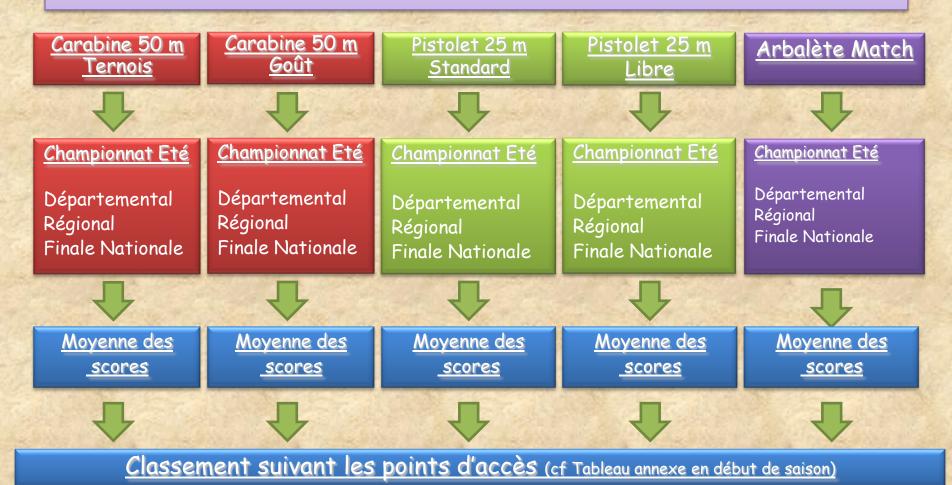


<u>Classement suivant les grilles</u> <u>Pistolet 10m Ternois et/ou Pelletier</u>

(cf Tableau annexe en début de saison)

Classement national des tireurs 25 m; 50 m et arbalète

- A la fin de chaque saison sportive les responsables nationaux de chaque discipline établissent une moyenne des tirs pour chaque tireur dans chaque discipline.
- Cette moyenne permet de classer le tireur dans les divisions suivant les points d'accès.(voir tableau annexe)
- En dehors du calcul de la moyenne, un tireur pourra être reclassé en division supérieure quand il aura fait un score supérieur ou égal de +10 points de sa division lors d'une finale nationale. (hiver et/ou été).



FIN